



Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL

Affichage sommaire

Séance du 14 Décembre 2023

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme GABILLY Jacqueline, Mme LEZAY Anita, Mr BRIN David, Mme COBLARD Micheline, Mr CADOUX Claude, Mr FAUGER Sylvain, Mme CHAUVEAU Cécile, Mme CHAIGNE Isabelle

ABSENTS EXCUSÉS : Mme GUESNE Lydie, Mr FRERE David, Mr BRIFFAUD Philippe (pouvoir à Mr Brin), Mr COLLON Olivier (pouvoir à Mr Fauger)

Mme GABILLY Jacqueline a été élue secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du 22 Novembre 2023	
Délibération Mandat maitrise d'ouvrage déléguée projet périscolaire	Reportée
Délibération protection sociale complémentaire – Mandatement CDG 79	Unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
Délibération zone d'accélération des énergies renouvelables	Reportée
Délibération avenant N°1 contrat prévoyance collective MNT	Unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
Décisions modificatives 6 et 7 budget commune (Investissement et fonctionnement)	Unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

- ✚ PETR – 1^{ère} version chartre du projet PNR – Mr Rimbeau informe que le Comité Syndical du Pays de Gatine a validé le 2 octobre dernier la première version de la Charte du projet de PNR de Gatine poitevine. Une présentation plus détaillée sera faite ultérieurement.

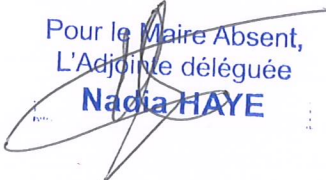
- ✚ Subvention France Alzheimer : demande à transmettre au CCAS de la commune.
- ✚ Evènement 2024 : Association des archers de l'Autize.
Présentation par Mr Rimbeau du championnat de France qui se tiendra fin septembre 2024 dans notre commune. Une convention sera établie courant 2024 entre la commune et l'association des archers de l'Autize pour les aider à organiser cet évènement.
- ✚ Madame Chaigne fait un retour sur les différents projets évoqués (gratifieria, transport solidaire ...) lors du conseil du 22 novembre 2023. Le projet est toujours en cours d'étude.
- ✚ Madame Lezay informe l'assemblée de l'avancée du dossier « sinistre » concernant les vitraux de l'église.
- ✚ A la demande des personnes présentes au Conseil Municipal de ce jour un planning des différentes commissions va être défini pour l'année 2024 afin que celles-ci puissent se rassembler régulièrement.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30

Ardin, le 14 Décembre 2023

Le Maire,
Jean-Pierre RIMBEAU

Pour le Maire Absent,
L'Adjointe déléguée
Nadia HAYE



Délibérations consultables en mairie dès ce jour.
Affiché le 20/12/2023